

Suite à notre conversation téléphonique de ce midi voici les éléments de réponse pour compléter le dossier :

Pour ce projet de plantation de vigne en coteaux, nous prenons tout en compte. Le meilleur choix technique pour la culture de la vigne mais aussi l'environnement par des mesures d'évitement. Les rangées de vignes ne seront jamais plantées dans le sens de la pente. Elles sont dans le sens Nord/Sud à plat avec des chemins enherbés dans la vigne et aussi de part et d'autre de la vigne, maintien des murets déjà en place pour justement annuler le risque de ruissèlement. Cela ressort d'une expérience de 40 ans de culture dans les coteaux.

De plus du côté nord, il y a la présence d'un ravin boisé qui ne sera jamais mis en culture (orientation plein Nord). Au cas où il y a un écoulement de boue, il sera filtré grâce à la présence d'arbres et taillis. En dessous, il y a des vignes de plus de 10 ans où aucune coulée de boue n'est arrivée sur la RD86. L'eau est bien canalisée.

Pour l'entretien quotidien de la vigne, il est prévu un travail du sol pour ne plus utiliser d'herbicide et arriver à un objectif zéro résidu.

Cordialement,

REYNAUD Nicolas gérant de la SCEA du Mas